

Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

1 Intitulé du module		Intégration 1		2019-2020
Code S.ER.SO.1271.F.19	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 4 ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
<p>Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société</p> <p>Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.</p> <p>Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.</p> <p>Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.</p> <p>Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.</p> <p>Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.</p> <p>Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager-ère-s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.</p>				
Buts				
<p>Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats</p> <p>Documenter une intervention et communiquer à son sujet.</p> <p>Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et les mettre en relation.</p> <p>Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.</p>				
5 Contenu et formes d'enseignement *				
<p>Unité 1. Analyse de situations (C. Allemann, M. Bertrand Leiser, M. Broquet, I. Margot-Cattin, S. Meyer, C. de Preux, F. Uriot)</p> <p>24 périodes</p> <p>Les caractéristiques contextuelles du client et de l'intervention.</p> <p>La condition de santé du client.</p> <p>Les informations nécessaires avant d'entrer en contact avec une personne.</p> <p>Les autres prestations.</p> <p>Le premier contact et l'établissement de la relation.</p> <p>Les modèles et cadres de référence pertinents à la situation.</p> <p>Le contenu, les moyens, la procédure d'évaluation.</p> <p>L'analyse des résultats de l'évaluation et la problématisation.</p> <p>Le rapport d'évaluation.</p> <p>Le plan d'intervention et la négociation des objectifs.</p> <p>L'organisation temporelle de l'intervention et les moyens utilisables.</p> <p>La relation et son développement au fil de l'intervention.</p> <p>La mise en œuvre de l'intervention dans les séances.</p> <p>la progression de l'intervention et la mesure des progrès du client.</p> <p>Les divers rôles professionnels assumés par l'ergothérapeute.</p> <p>La mesure et l'évaluation des résultats à la fin de l'intervention.</p> <p>La clôture de l'intervention et sa gestion administrative.</p>				
Modalités pédagogiques générales				
<p>Par groupe de trois supervisé-e-s par un-e ergothérapeute et un-e enseignant-e de l'école les étudiant-e-s répondent par écrit à des questions concernant des vignettes cliniques. Au cours du semestre, 5 séminaires permettent aux étudiant-e-s de progresser dans une intervention simulée et aux enseignant-e-s d'évaluer les réponses apportées par les étudiant-e-s.</p> <p>Présence obligatoire.</p>				

Domaine HES-SO Santé
Filière Ergothérapie

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité des étudiant-e-s à :

Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats

Documenter une intervention et communiquer à son sujet.

Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et à les mettre en relation.

Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.

Modalités d'évaluation

Evaluation au fil du cours. Les groupes de questions sont notées au 1/4 de point. La note du module est la moyenne arithmétique au 1/2 point des notes obtenues aux groupes de questions. Les réponses non fournies sont notées 0; les réponses rendues au delà du délai sont notées 1. Les étudiant-e-s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent-e-s au séminaire. Toute absence au séminaire enlève 2 points à la note du séminaire peu importe la raison, y compris lorsque l'absence est certifiée.

L'absence de l'étudiant-e à 3 séminaires ou plus entraîne l'échec du module (F) pour cet-te étudiant-e et sa reprise. Avec certificat médical, l'absence à 3 séminaires entraîne la nécessité de reprendre le module sans qu'il soit considéré comme un échec.

En cas de plagiat de la réponse d'un autre groupe ou de celle des enseignant-e-s, le groupe obtient un zéro pour le document rendu.

7 Modalités de remédiation *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

La remédiation s'effectue à mesure pour chaque dossier insuffisant rendu. Elle consiste à compléter le dossier par un travail écrit explorant dans la littérature une des difficultés rencontrée par les étudiant-e-s. Le délai est le séminaire suivant. La note devient 4 pour ce séminaire. Si en semaine 37 la note du module est inférieure ou égale à 3.5 (en raison d'une ou deux absences), la remédiation est échouée et le module.

8 Remarques

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

MEYER Sylvie

Descriptif validé le *

10.09.2019

Descriptif validé par *

BERTRAND LEISER Martine